

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ZITOUNA TAKAFUL

Siège Social : Immeuble Zitouna Takaful, Avenue de la Bourse, les jardins du Lac, 1053, Tunis

La Société **ZITOUNA TAKAFUL** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'approuvés par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 Avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU & M Hédi KAMMOUN.

Actifs du Bilan Combiné arrêté au 31/12/ 2021 (exprimé en dinars)		Note	31/12/2021			31/12/2020		
			Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétaakaful combiné
Actifs								
AC1	Actifs incorporels	1	0	491 163	491 163	0	481 328	481 328
	AC11 Investissements de recherche et développement		0	0	0	0	0	0
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques		0	491 163	491 163	0	481 328	481 328
	AC13 Fonds commercial		0	0	0	0	0	0
	AC14 Acomptes versés		0	0	0	0	0	0
AC2	Actifs corporels d'exploitation	2	0	575 296	575 296	0	688 235	688 235
	AC21 Installations techniques et machines		0	456 237	456 237	0	617 785	617 785
	AC22 Autres installation, outillage et mobilier		0	119 059	119 059	0	70 450	70 450
AC3	Placements	3	134 870 450	32 572 250	167 442 700	101 035 383	28 488 850	129 524 233
	AC31 Terrains et constructions		0	8 982 019	8 982 019	0	8 982 019	8 982 019
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation		0	8 982 019	8 982 019	0	8 982 019	8 982 019
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation		0	0	0	0	0	0
	AC32 Placements dans les entreprises et participations		23 400 000	2 325 000	25 725 000	14 500 000	0	14 500 000
	AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation		0	2 325 000	2 325 000	0	0	0
	AC324 Sukuks, Bons et autres titres à revenus assimilés émis par des entreprises avec les quelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises		23 400 000	0	23 400 000	14 500 000	0	14 500 000
	AC33 Autres placements financiers		111 109 000	21 265 231	132 374 231	86 141 900	19 506 831	105 648 731
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		1 590 000	9 160 000	10 750 000	4 440 000	4 760 000	9 200 000
	AC332 Sukuks et autres titres à revenus assimilés		0	0	0	0	0	0
	AC333 Prêts hypothécaires		0	0	0	0	0	0
	AC333 Autres prêts		150 000	0	150 000	10 000	0	10 000
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		109 369 000	12 038 800	121 407 800	81 691 900	14 650 800	96 342 700
	AC336 Autres		0	66 431	66 431	0	96 031	96 031
	AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		361 450	0	361 450	393 483	0	393 483
AC5	Part des réassurances dans les provisions techniques	4	10 390 551	0	10 390 551	8 621 114	0	8 621 114
	AC510 Provisions pour primes non acquises		3 665 732	0	3 665 732	3 482 467	0	3 482 467
	AC520 Provisions d'assurance (takaful familial)		793 177	0	793 177	776 763	0	776 763
	AC530 Provisions pour sinistre (takaful familial)		576 530	0	576 530	9 319	0	9 319
	AC531 Provision pour sinistres (takaful général)		5 355 112	0	5 355 112	4 352 565	0	4 352 565
AC6	Créances	5	23 690 310	10 859 297	34 549 607	22 895 993	9 236 492	32 132 485
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		23 371 948	0	23 371 948	21 515 229	0	21 515 229
	AC611 Primes acquises et non émises		-2 017 093	0	-2 017 093	-2 499 369	0	-2 499 369
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		20 502 492	0	20 502 492	20 689 112	0	20 689 112
	AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		4 886 549	0	4 886 549	3 325 486	0	3 325 486
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		23 236	0	23 236	75 913	0	75 913
	AC63 Autres créances		295 126	1 516 918	1 812 044	1 304 850	775 373	2 080 223
	AC631 Personnel		0	47 184	47 184	0	21 433	21 433
	AC632 Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques		295 126	1 050 760	1 345 886	1 304 850	612 246	1 917 096
	AC633 Débiteurs divers		0	418 974	418 974	0	141 694	141 694
	AC65 Qardh Hassan et Autres Sommes Similaires		0	0	0	0	0	0
	AC66 Créances sur le Fonds des adhérents		0	9 342 379	9 342 379	0	8 461 119	8 461 119
AC7	Autres éléments d'actif	6	12 336 372	877 151	13 213 523	11 046 115	846 589	11 892 704
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		2 750 125	323 511	3 073 636	2 459 238	178 528	2 637 766
	AC72 Charges reportées		0	0	0	0	0	0
	AC721 frais d'acquisition reportés		7 588 000	0	7 588 000	6 350 770	0	6 350 770
	AC722 Autres charges à répartir		0	0	0	0	0	0
	AC733 Autres comptes de régularisation actif		0	0	0	0	0	0
	AC731 Profit et loyers acquis non échus		1 996 597	159 915	2 156 512	2 232 407	332 342	2 564 749
	AC732 Estimations de réassurance - acceptation		0	0	0	0	0	0
	AC733 Autres comptes de régularisation		1 650	393 725	395 375	3 700	335 719	339 419
Total de l'actif			181 287 683	45 375 157	226 662 840	143 598 604	39 741 494	183 340 098

Actifs nets/Capitaux propres et passif du bilan combiné arrêté au 31/12/ 2021 (exprimé en dinars)	Note	31/12/2021			31/12/2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Actifs Nets des Adhérents	7						
AN1 Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés		0	0	0	0	0	0
AN2 Provisions D'équilibrage du fonds des Adhérents		365 553	0	365 553	85 389	0	85 389
AN4 Surplus ou déficit de l'exercice		2 308 421	0	2 308 421	1 630 164	0	1 630 164
AN5 Autres Actifs Nets		1 590 000	0	1 590 000	240 000	0	240 000
Total des Actifs Nets des Adhérents		4 263 974	0	4 263 974	1 955 553	0	1 955 553
Capitaux propres des Actionnaires	8						
CP1 Capital social ou fonds équivalent		0	25 000 000	25 000 000	0	25 000 000	25 000 000
CP2 Réserves		0	438 803	438 803	0	158 556	158 556
CP4 Autres Capitaux propres		0	9 343 794	9 343 794	0	4 835 000	4 835 000
CP5 Résultat reporté		0	816 139	816 139	0	177 572	177 572
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		0	35 598 736	35 598 736	0	30 171 128	30 171 128
CP6 Résultat de l'exercice		0	5 570 726	5 570 726	0	5 427 361	5 427 361
Total capitaux propres avant affectation		0	41 169 462	41 169 462	0	35 598 489	35 598 489
Total actifs nets et capitaux propres		4 263 974	41 169 462	45 433 436	1 955 553	35 598 489	37 554 042
Passifs							
PA2 Provisions pour autres risques et charges	9	1 800 000	900 000	2 700 000	0	1 200 000	1 200 000
PA23 Autres provisions		1 800 000	900 000	2 700 000	0	1 200 000	1 200 000
PA3 Provisions techniques brutes	10	151 830 235	0	151 830 235	120 741 422	0	120 741 422
PA310 Provisions pour primes non acquises		29 567 698	0	29 567 698	26 488 615	0	26 488 615
PA320 Provisions d'assurance (takaful familial)		69 669 852	0	69 669 852	52 138 191	0	52 138 191
PA330 Provisions pour sinistre (takaful familial)		1 752 215	0	1 752 215	514 457	0	514 457
PA331 Provision pour sinistre (takaful général)		50 840 199	0	50 840 199	40 908 831	0	40 908 831
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		0	0	0	0	0	0
PA 341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		0	0	0	0	0	0
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		0	0	0	0	0	0
PA360 Autres provisions techniques (vie)		0	0	0	0	0	0
PA361 Autres provisions techniques (takaful général)		271	0	271	691 328	0	691 328
		0	0	0	0	0	0
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		0	0	0	0	0	0
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11	7 494 093	0	7 494 093	6 294 980	0	6 294 980
PA6 Autres dettes	12	15 899 381	2 672 776	18 572 157	14 606 650	2 278 449	16 885 099
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		83 816	0	83 816	95 901	0	95 901
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		4 822 726	0	4 822 726	4 728 534	0	4 728 534
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		0	0	0	0	0	0
PA622 Autres		0	0	0	0	0	0
PA63 Autres dettes		1 650 460	2 672 776	4 323 235	1 676 773	2 278 449	3 955 222
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		0	233 135	233 135	0	214 623	214 623
PA632 Personnel		0	1 593 692	1 593 692	0	1 089 189	1 089 189
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques		1 052 160	596 654	1 648 814	1 204 995	664 708	1 869 703
PA634 Créiteurs divers		598 299	249 295	847 594	471 778	309 929	781 707
PA65 Surplus à distribuer		0	0	0	0	0	0
PA66 Dettes envers l'opérateur du Fonds		9 342 379	0	9 342 379	8 105 442	0	8 105 442
PA7 Autres passifs	13	0	632 919	632 919	0	664 555	664 555
PA71 Comptes de régularisation passif		0	0	0	0	0	0
PA710 Report de commissions reçues des réassurances		0	0	0	0	0	0
PA711 Extinction de réassurance-retrcession		0	0	0	0	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation passif		0	632 919	632 919	0	664 555	664 555
PA72 Ecart convesrion		0	0	0	0	0	0
Total du passif		177 023 709	4 205 695	181 229 403	141 643 051	4 143 005	145 786 056
Total des Actifs nets/capitaux propres et du passif		181 287 683	45 375 157	226 662 840	143 598 604	39 741 494	183 340 098

Etat de Surplus ou Déficit du Fonds Takaful Familial (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Note	Opérations brutes 31/12/2021	Cessions 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2020
PRF1 Primes	14	21 931 547	1 408 191	20 523 356	13 662 380
PRF11 Primes émises et acceptées		21 931 547	1 408 191	20 523 356	13 662 380
PRF2 Produits de placements	15	4 255 836	0	4 255 836	3 960 670
PRF21 Revenus des placements		4 255 836	0	4 255 836	3 960 670
PRF22 Produits des autres placements					
CHF1 Charge de sinistres	16	3 053 309	1 086 944	1 966 365	1 048 898
CHF11 Montants payés		1 815 551	519 732	1 295 819	1 068 982
CHF12 Variation de la provision pour sinistres		1 237 758	567 212	670 546	-20 084
CHF2 Variation des autres provisions techniques		17 531 662	16 414	17 515 248	11 005 790
CHF3 Frais d'exploitation	17	3 005 323	108 088	2 897 235	2 352 380
CHF31 Frais d'acquisition		2 114 383	0	2 114 383	1 380 086
CHF33 Frais d'administration à la charge du fond des adhérents		890 940	0	890 940	1 818 408
CHF34 Commissions reçues des réassureurs		0	108 088	-108 088	-846 114
CHF4 Charges de Gestion de placements	18	1 912 740	0	1 912 740	2 468 370
CHF41 Charges de gestion des placements		899 230	0	899 230	1 099 106
CHF411 Commission Moudharaba		763 510	0	763 510	869 264
CHF42 Correction de valeur sur placement		250 000	0	250 000	500 000
CHF5 Autres charges techniques	19	87 876	0	87 876	223 974
CHF8 Impôt sur le résultat		0	0	0	0
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Takaful Familial		596 473	-196 745	399 728	523 638

Etat de Surplus ou Déficit du Fonds Takaful Général (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Note	Opérations brutes 31/12/2021	Cessions 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2021	Opérations nettes 31/12/2020
PRG1 Primes acquises (-)	20	56 239 268	6 972 088	49 267 180	42 769 195
PRG11 Primes émises et acceptées		59 318 351	7 155 352	52 162 999	45 865 871
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises		3 079 083	183 264	2 895 819	3 096 676
PRG2 Produits de placements	21	4 238 664	0	4 238 664	3 960 700
CHG1 Charge de sinistres	22	31 125 929	1 719 407	29 406 522	22 519 725
CHG11 Montants payés		21 194 562	716 860	20 477 702	18 237 129
CHG12 Variation de provision pour sinistres		9 931 367	1 002 547	8 928 820	4 282 596
CHG2 Variation des autres provisions techniques	23	-691 057	0	-691 057	-72 016
CHG3 Frais d'exploitation	24	17 651 594	0	15 225 409	15 364 054
CHG31 Frais d'acquisition		14 648 927	0	14 648 927	12 879 641
CHG32 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		1 237 230	0	1 237 230	235 770
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents		4 239 897	0	4 239 897	4 256 266
CHG34 Commissions reçues des réassureurs		0	2 426 185	2 426 185	1 536 083
CHG4 Charges de gestion des placements	25	2 297 062	0	2 297 062	2 980 894
CHG41 Charges de gestion des placements		2 047 062	0	2 047 062	2 480 895
CHG411 Commissions Moudharaba		906 643	0	906 643	1 177 901
CHG412 Autres Charges de gestion de placements		1 140 419	0	1 140 419	1 302 994
CHG42 Correction de valeur sur placement		250 000	0	250 000	499 999
CHG5 Autres charges techniques	26	4 655 618	0	4 655 618	4 625 100
CHG8 Impôt sur le résultat	27	703 597	0	703 597	205 613
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Takaful Général		4 735 189	-2 826 496	1 908 693	1 106 525

L'état de Résultat de l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Note	31/12/2021	31/12/2020
PR1 Commission Wakala	28	16 717 741	14 832 088
PR2 Commission Moudharaba	29	1 403 490	1 720 307
PR3 Produits des placements	30	936 705	1 380 721
PR31 Revenus des placements			
Sous Total 1		19 057 936	17 933 116
CH1 Charges des placements			
CH11 Charges de gestion des placements	31	307 869	700 548
CH13 Pertes provenant de la réalisation des placements			
Sous Total 2		307 869	700 548
PR5 Autres produits d'exploitation	32	185 229	178 535
CH4 Charges générales d'exploitation	33	12 738 514	11 359 953
CH5 Dotations aux Amortissements et aux Provisions sur Immobilisation	34	580 901	534 313
Résultat d'exploitation avant Impôts		5 615 881	5 516 837
CH7 Impôt sur le résultat	35	36 342	36 643
Résultat d'exploitation après Impôts		5 579 539	5 480 194
PR6 Gains extraordinaires		24	86
CH8 Pertes extraordinaires		8 837	52 919
Résultat extraordinaire		-8 813	-52 832
Résultat net de l'exercice		5 570 726	5 427 361

Tableau des engagements reçus et donnés

	Note	2021			2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful Combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful Combiné
HB1	Engagements reçus	0	0	0	0	0	0
HB2	Engagements donnés	0	0	0	0	0	0
	HB 21 Avals, cautions et garanties de crédit données	0	0	0	0	0	0
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente	0	0	0	0	0	0
	HB 23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	0	0	0	0	0	0
	HB 24 Autres engagements donnés	0	0	0	0	0	0
HB 3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0	0	0	0	0
HB 4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0	0	0	0	0
HB 5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0	0	0	0	0
HB 6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0

Etat des flux de trésorerie Combiné

	Note	Exercice 2021			Exercice 2020		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							
Distribution du Surplus		0	0	0	0	0	0
Encaissements des primes reçues des adhérents	F01	85 218 757	0	85 218 757	66 631 213	0	66 631 213
Sommes versées pour paiement des sinistres	F02	-23 371 119	0	-23 371 119	-18 631 009	0	-18 631 009
Encaissements des primes reçues (acceptations)	F03	0	0	0	0	0	0
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	F04	0	0	0	0	0	0
Commissions versées sur les acceptations	F05	0	0	0	0	0	0
Décaissements de primes pour les cessions	F06	-3 908 724	0	-3 908 724	-1 629 223	0	-1 629 223
Encaissements des sinistres pour les cessions	F07	323 218	0	323 218	123 983	0	123 983
Commissions reçues sur les cessions	F08	810 046	0	810 046	404 197	0	404 197
Commissions versées aux intermédiaires	F09	-5 370 689	0	-5 370 689	-3 720 919	0	-3 720 919
Encaissement wakala	F09	0	15 248 346	15 248 346	0	15 187 695	15 187 695
Décaissement wakala	F09	-15 248 346	0	-15 248 346	-15 187 695	0	-15 187 695
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F10	-14 183	-10 665 471	-10 679 654	-20 718	-9 084 153	-9 104 871
Variation des dépôts auprès des cédantes	F11	0	0	0	0	0	0
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F12	0	0	0	0	0	0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F13	-441 780 978	-59 902 605	-501 683 583	-38 207 955	-13 150 913	-51 358 868
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F14	408 064 381	57 782 906	465 847 287	12 740 393	9 871 948	22 612 341
Taxes sur les assurances versées au Trésor Produits financiers reçus	F15	-8 793 100	-2 021 717	-10 814 817	-9 082 043	-2 190 648	-11 272 692
Poduit financier reçu	F16	6 495 559	906 132	7 401 691	6 151 759	1 199 749	7 351 507
Encaissement moudharaba	F16	0	2 000 761	2 000 761	0	1 498 241	1 498 241
Décaissement moudharaba	F16	-2 000 761	0	-2 000 761	-1 498 241	0	-1 498 241
Impôts sur les bénéfices payés Autres mouvements	F17	-6 436	-424 090	-430 526	0	-440 100	-440 100
Autres mouvements	F18	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		417 625	2 924 262	3 341 887	-1 926 258	2 891 817	965 559
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F19	0	-418 238	-418 238	0	-428 780	-428 780
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F20	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F21	0	0	0	0	-816 434	-816 434
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F22	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F23	0	-2 325 000	-2 325 000	0	0	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F24	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		0	-2 743 238	-2 743 238	0	-1 245 214	-1 245 214
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Encaissements suite à l'émission d'actions	F25	0	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	F26	0	0	0	0	0	0
Encaissement provenant de la cession de placements		0	0	0	0	0	0
Encaissements provenant d'emprunts		0	0	0	0	0	0
Remboursements d'emprunts		0	0	0	0	0	0
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		0	0	0	0	0	0
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0	0	0	0	0
Variation de trésorerie		417 625	181 024	598 649	-1 926 258	1 646 603	-279 655
Trésorerie de début d'exercice		2 332 499	142 487	2 474 987	4 258 758	-1 504 116	2 754 642
Trésorerie de fin d'exercice		2 750 125	323 511	3 073 636	2 332 500	142 487	2 474 987



I. Présentation de la société :

- Raison sociale : ZITOUNA TAKAFUL
- Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL Avenue de la bourse, Les jardins du lac, 1053 Tunis
- Date de création : 2011
- Activité : Assurance et Réassurance Takaful toutes branches
- Forme : Société Anonyme
- Capital social : vingt-cinq millions de dinars entièrement libérés
- Identifiant unique : 1183749M

II. Présentation des Modalités de gestion du fonds des adhérents :

- ZITOUNA TAKAFUL gère le fonds des adhérents, constitué essentiellement de la somme des cotisations des adhérents, tout en étant totalement séparé des comptes de l'entreprise d'assurance Takaful et/ou réassurance.
- ZITOUNA TAKAFUL perçoit en tant que mandataire une commission « Wakala » calculée sur la base des cotisations. Les pourcentages de cette commission sont stipulés au niveau des règlements intérieurs des fonds et des conditions particulières des contrats d'assurances Takaful et/ou Rétakaful.
- ZITOUNA TAKAFUL gère les opérations de placement des cotisations sur la base du contrat de commande «Moudharaba». En contrepartie, ZITOUNA TAKAFUL perçoit une commission « Moudharba » calculée sur la base des revenus des placements. Les pourcentages de cette commission sont stipulés au niveau des règlements intérieurs des fonds et des conditions particulières des contrats d'assurances Takaful et/ou Rétakaful.

III. Faits marquants de l'exercice 2021 :

L'exercice 2021 a connu les faits marquants suivants :

- Création de l'identité fiscale du Fonds des Adhérents.
- Mise en place du nouveau site web et du portail client
- Mise en place de l'application SAP RH
- Loi de finances 2021 :
 - Rehaussement du plafond de la déduction au titre des contrats d'assurance vie
 - Instauration d'une retenue à la source libératoire sur les revenus des capitaux mobiliers
- ZITOUNA TAKAFUL remporte, pour la troisième année consécutive, le label du « Meilleur service client de l'année 2022 » dans la catégorie Assurance.



IV. Principes et Méthodes comptables :

A. Normalisation Comptable :

Les états financiers de ZITOUNA TAKAFUL sont établis conformément aux dispositions prévues par :

- La loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- L'arrêté du ministre des Finances du 27 mars 2018, portant approbation des normes comptables relatives à l'assurance Takaful et/ou Retakaful.

B. Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les Etats financiers de la Société ZITOUNA TAKAFUL sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au cout historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

B.1 Actifs Incorporels

La société " Assurances ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels constitués de logiciels informatiques et évalués au prix d'acquisition historique. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

B.2 Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°5 et 6 du Système Comptable des Entreprises sont pris en compte à leur coût d'acquisition. La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation selon les taux suivants :

Immeuble	5%
Agencement Aménagement	15%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureaux	20%
Matériel de transport	20%

B.3 Les Placements Financiers :

L'enregistrement Comptable des titres s'effectue conformément aux dispositions de la Norme Comptable NC 07 relative aux placements. Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice en respectant le principe des normes sharaiques de l'entreprise et le principe de la séparation entre l'actif du fonds des adhérents et l'entreprise Takaful et/ou Retakaful.



L'enregistrement comptable des Produits de Placement répond à la fois à :

- L'hypothèse sous-jacente du cadre conceptuel « la comptabilité d'engagement », pris en compte lorsqu'ils sont acquis même s'ils rapportent à des opérations non encore dénouées sur le plan financier.
- La séparation entre l'actif des fonds des adhérent et l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.
- La Séparation des opérations rattachées aux fonds des adhérents Takaful Familial et celles relatives à l'assurance Takaful Général.

L'entreprise d'assurance Takaful et/ou Retakaful perçoit une commission « Moudharba » au taux de **25%** sur les produits financiers dégagés par le Fonds Général et le Fonds Familial, sauf pour les produits d'épargne où le taux « Moudharba » est de **15%**.

B.4 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

Les créances nées d'opérations d'assurance directes : Enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les Co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.

- Les primes acquises et non émises :

Les primes acquises et non émises sont des primes afférentes à l'exercice 2021 courant mais n'ayant pu être émises.

- Les primes à annuler :

Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations de réassurance : Enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

Les autres créances : Enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

B.5 Les Provisions techniques

L'estimation des provisions techniques répond aux méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par les arrêtés du ministre des Finances du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

- Provision pour primes non acquises :

Sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.



➤ Provision d'assurance Vie

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés, Elles sont déterminées contrat par contrat sur l'appui de tables de mortalité admises en Tunisie.

➤ Provision pour sinistres à payer

Les Provision pour sinistres à payer représentent la dette de l'entité d'assurance envers ses assurés pour les sinistres survenus à la date de clôture de l'entreprise déclarés ou non déclarés mais non encore décaissés.

B.6 Les revenus :

Sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente. Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

B.7 Affectation des charges :

Les charges internes et externes incombant au fonds des adhérents sont classées selon leurs destinations et non pas selon leurs natures. On distingue à cet effet les 5 destinations principales qui figurent dans l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général :

- Les frais d'administration,
- Les frais de gestion des sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les charges de gestion des placements
- Les autres charges techniques.

A l'exception de ce qui est indiqué dans le paragraphe ci-dessous concernant l'affectation des charges au fonds des adhérents et dans la mesure où des règles particulières ne sont pas prévues par les normes comptables applicables aux entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful, les règles d'évaluation et de comptabilisation des produits et charges sont réalisées conformément aux normes du système comptable des entreprises.

Les frais d'administration à la charge du fonds Takaful et/ou Rétakaful Familial ou Général et directement liés aux contrats d'assurance sont affectés aux fonds par application de la règle de l'affectation totale et directe.

Les frais de gestion du fonds Takaful et/ou de Rétakaful familial ou Général des adhérents sont exclusivement affectés aux comptes de l'entreprise Takaful et/ou Rétakaful.

Toute affectation analytique des charges entre le fonds des adhérents et l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful par l'utilisation de clés de répartition est interdite. En règle générale, une charge est, dès l'origine, soit affectée au fonds des adhérents soit affectée à l'entreprise d'assurance Takaful et/ou Rétakaful.



V. Notes sur le bilan combiné (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens) :

Note N°1 : Actifs incorporels

AC1 – Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de **491 163 Dinars** au 31/12/2021 contre **481 328 Dinars** au 31/12/2020, soit une augmentation de **9 835 Dinars**, il se détaille comme suit :

Libellés	Valeur brute 31/12/2020	Acquisition 2021	Valeur Brute 31/12/2021	Total Amort 31/12/2020	Dotation 2021	Total Amort 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2021
Logiciel	1 635 116	243 867	1 878 983	1 153 788	234 032	1 387 820	491 163
Autres immobilisations incorporelles	17 700	0	17 700	17 700	0	17 700	0
Total	1 652 816	243 867	1 896 683	1 171 488	234 032	1 405 520	491 163

Note N°2 : Actifs corporels

AC2 – Actifs corporels d'exploitation :

Le solde net de cette rubrique est de **575 296 Dinars** au 31/12/2021 contre **688 235 Dinars** au 31/12/2020, soit une diminution de **112 938 Dinars**, il se détaille comme suit :

Libellés	Valeur brute 31/12/2020	Acquisition 2021	Cession 2021	Valeur brute 31/12/2021	Total Amort 31/12/2020	Reprise 2021	Dotation 2021	Total Amort 31/12/2021	Valeur nette
Matériel de transport	821 313	-	50 950	770 364	637 383	19 514	109 161	727 030	43 334
Mobilier et Matériel de Bureau	394 268	94 537	2 233	486 572	329 686	2 203	49 055	376 538	110 033
Matériel Informatique	1 069 473	136 023	-	1 205 496	902 665	-	104 427	1 007 092	198 404
AAI	1 205 837	27 009	-	1 232 846	938 790	-	79 557	1 018 347	214 500
Autres Immo Corporelles	11 633	8 026	-	19 659	5 765	-	4 869	10 634	9 025
Total	3 502 524	265 595	53 183	3 714 937	2 814 289	21 717	347 069	3 139 641	575 296

Note N°3 : Placements

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2021 un montant net de **167 442 700 Dinars** contre un montant de **129 524 233 Dinars** au 31/12/2020 soit une augmentation de **37 918 467 Dinars**, ils se détaillent comme suit :



Libellés	Valeur brut 2021	Provision 2021	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020	Variation
Placements Fonds des Adhérents					
Titres Participatifs BZ	14 500 000	0	14 500 000	14 500 000	0
Actions Zitouna Tamkeen	1 999 999	1 999 999	0	500 000	-500 000
Obligation WIFAK BANK	8 900 000	0	8 900 000	3 700 000	5 200 000
Emprunt National	150 000	0	150 000	10 000	140 000
Placements Bancaires	109 369 000	0	109 369 000	81 691 900	27 677 100
FCPR ZITOUNA MOUCHERKA I	1 590 000	0	1 590 000	240 000	1 350 000
Créances auprès des Entreprises Cédantes	361 450	0	361 450	393 483	-32 033
Total Placements Fonds des Adhérents	136 870 449	1 999 999	134 870 450	101 035 383	33 835 067
Placements de l'opérateur du fonds					
Placements Bancaires	12 038 800	0	12 038 800	14 650 800	-2 612 000
Terrain	8 982 019	0	8 982 019	8 982 019	0
FCPR ZITOUNA MOUCHERKA I	9 160 000	0	9 160 000	4 760 000	4 400 000
Autres	66 431	0	66 431	96 031	-29 600
ACTIONS ZITOUNA PAIMENT	1 200 000	0	1 200 000	0	1 200 000
ACTIONS ZITOUNA CAPITAL	375 000	0	375 000	0	375 000
ACTIONS MAJDA SMART SOLUTIONS	750 000	0	750 000	0	750 000
Total placements de l'opérateur du fonds	32 572 250	0	32 572 250	28 488 850	4 083 400
Total Placements	169 442 699	1 999 999	167 442 700	129 524 233	37 918 467

Note N°4 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2021 un montant net de **10 390 551 Dinars** contre **8 621 114 Dinars** au 31/12/2020 soit une augmentation de **1 769 437 Dinars** :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Provisions pour primes non acquises	3 665 732	3 482 467	183 264
Provisions d'assurance Takaful Familial	793 177	776 763	16 414
Provisions pour sinistres Takaful Familial	576 530	9 318	567 212
Provisions pour sinistres Takaful Général	5 355 112	4 352 565	1 002 547
Total	10 390 551	8 621 114	1 769 437



Note N°5 : Créances

AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directes :

Les créances nées d'opérations d'assurances directes s'élèvent au 31/12/2021 à un montant net de **23 371 948 Dinars** contre un total de **21 515 229 Dinars** au 31/12/2020 soit une augmentation de **1 856 719 Dinars** :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Primes acquises et non émises	264 657	166 181	98 476
Primes à annuler	-2 281 750	-2 665 550	383 800
Créances nées d'opérations d'assurance directe	30 610 003	29 516 638	1 093 364
Provisions sur créances	-10 107 511	-8 827 526	-1 279 984
IDA	3 334 961	2 395 850	939 111
Hors IDA	1 772 816	1 188 092	584 724
Provision sur créance IDA et Hors IDA	-221 229	-258 456	37 228
Total	23 371 948	21 515 229	1 856 719

AC63 Autres créances :

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2021 de **295 126 Dinars** pour le fonds des adhérents et **1 516 918 Dinars** pour l'opérateur, elle se détaille ainsi :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Fonds des Adhérents			
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	295 126	1 304 850	-1 009 724
Total Fonds des Adhérents	295 126	1 304 850	-1 009 724
Opérateur du fonds			
Personnel	47 184	21 433	25 750
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	1 050 760	612 246	438 514
Débiteurs divers	418 974	141 694	277 280
Total opérateur du fonds	1 516 918	775 373	741 545
Total	1 812 044	2 080 223	-268 179

AC66 Créances sur le Fonds des adhérents :

Cette rubrique est alimentée par les créances de l'opérateur envers le Fonds des adhérents. Le solde au 31/12/2021 s'élève à **9 342 379 Dinars** contre **8 461 119 Dinars** au 31/12/2020 :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Créances Wakala	9 317 160	8 437 900	879 260
Autre Créances	25 219	23 219	2 000
Total	9 342 379	8 461 119	881 260



Note N°6 : Autres éléments d'actif

AC71 Avoir en banque, CCP, Chèques et caisse :

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2021 de **3 073 636 Dinars** contre **2 637 766 Dinars** au 31/12/2020, elle se détaille comme suit :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Fonds des adhérents			
Compte courant bancaires	2 543 141	2 374 052	169 089
Caisse	19	258	-240
Valeur à L'Encaissement	206 965	84 928	122 037
Total Fonds des adhérents	2 750 125	2 459 238	290 886
Opérateur			
Compte courant bancaires	310 690	137 535	173 155
Caisse	3 295	4 952	-1 657
Valeur à L'Encaissement	9 526	36 042	-26 515
Total opérateur	323 511	178 528	144 983
Total	3 073 636	2 637 766	435 870

AC721 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés correspondent aux frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2021, cette rubrique présente un solde de **7 588 000 Dinars**. Les frais d'acquisition reportés sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient de frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition enregistrés en comptabilité (ligne spécifique de l'état de surplus ou déficit du Fonds Takaful Général) aux primes émises.

AC731 Profits et loyers acquis et non échus :

Il s'agit du profit sur les placements bancaires BZ (WAKALA BILISTITHMAR) acquis à l'exercice 2021 et non encore échus. Le fond des adhérents et l'opérateur présentent respectivement des Profits et loyers acquis et non échus de **1 996 597 Dinars** et de **159 914 Dinars**.

AC733 Autres comptes de régularisation Actif :

Cette rubrique est alimentée des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2021. Ces charges s'élèvent à **395 375 Dinars** contre **339 419 Dinars** au titre de l'exercice 2020.



Note N°7 : Actifs Nets des adhérents

Les mouvements sur les actifs nets des adhérents se détaillent comme suit :

Libellés	Actifs Nets 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2021	Actifs Nets 2021 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	0	0	0	0	0
Provisions d'Équilibrage pour fonds des adhérents	85 389	280 164	0	0	365 553
Qardh Hassan non remboursé	0	0	0	0	0
Surplus ou déficit de l'exercice 2020	1 630 164	-1 630 164	0	0	0
Réinvestissement Exonérés	240 000	1 350 000	0	0	1 590 000
Surplus ou déficit de l'exercice 2021	0	0	0	2 308 421	2 308 421
Total	1 955 553	0	0	2 308 421	4 263 974

Note N°8 : Capitaux propres des Actionnaires

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL est composé de **25 000 000 actions** ordinaires d'une valeur unitaire de **1 Dinar** :

Actionnaires	Nombre d'actions
Société MAJDA TUNISIA S.A	17 499 996
Société BANQUE ZITOUNA S.A	7 499 999
Société MAJDA INTERNATIONAL TRADING	1
Société LA CIGALE GAMMARTH	1
Monsieur Victor Nazeem Ridha AGHA	1
Monsieur Mahfoudh BAROUNI	1
Monsieur Ezzeddine KHOJA	1
Total	25 000 000



Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellés	Capitaux propres 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Augmentatio n de capital	Autre Mouvements	Dividendes	Résultat 2021	Capitaux Propres 2021 avant Affectation
Capital Social	25 000 000	0	0	0	0	0	25 000 000
Primes liées au capital	0	0	0	0	0	0	0
Réserves Légales	158 556	280 247	0	0	0	0	438 803
Fonds social Zitouna	75 000	108 547	0	247	0	0	183 794
Résultats reportés	177 572	638 567	0	0	0	0	816 139
Résultat de l'exercice 2020	5 427 361	-5 427 361	0	0	0	0	0
Réinvestissement Exonérés	4 760 000	4 400 000	0	0	0	0	9 160 000
Résultat de l'exercice 2021	0	0	0	0	0	5 570 726	5 570 726
TOTAL	35 598 489	0	0	247	0	5 570 726	41 169 462

Note N°9 : Provisions pour autres risques et charges

PA23 Autres provisions :

Cette rubrique est alimentée des provisions pour risques et charges au titre de l'exercice 2021 qui s'élèvent à **1 800 000 Dinars** pour le fonds des adhérents et **900 000 Dinars** pour l'opérateur.

Note N°10 : Provisions techniques brutes

PA310 : Provisions pour Primes Non acquises :

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2021 un montant de **29 567 698 Dinars**.

PA320 : Provisions d'assurance Takaful Familial :

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques Takaful Familial soit un montant au 31/12/2021 de **69 669 852 Dinars**. Les provisions mathématiques Takaful Familial correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'Entreprise Takaful et l'adhérent.

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.



Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirent se couvrir sur les risques additionnels.

PA330 : Provisions pour sinistre Takaful Familial :

La provision pour sinistre vie constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivées à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés. La provision pour sinistre vie présente un solde au 31/12/2021 de **1 752 215 Dinars**.

PA331 : Provisions pour sinistre Takaful Général :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu pour l'exercice 2021 la méthode (dossier par dossier). Le montant des provisions pour sinistres à payer, net de recours, au 31/12/2021 s'élève à **50 840 199 Dinars**.

PA361 : Autres provisions techniques :

Cette rubrique présente le solde au 31/12/2021 de la provision pour risque en cours. Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge de sinistre et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises. Cette rubrique présente un solde de **271 Dinars**.

Note N°11 : Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique présente un solde au 31/12/2021 de **7 494 093 Dinars**.



Note N°12 : Autres Dettes

PA6 – Autres Dettes :

Cette rubrique présente au 31/12/2021 un solde de **18 572 157 Dinars** contre **16 885 099 Dinars** au 31/12/2020. Elle se détaille comme suit :

Libellés	Montant 2021	Montant 2020	Variation
Fonds des Adhérents			
Dettes nées d'opération d'assurance directe	83 816	95 901	-12 086
Dettes nées d'opération de réassurance	4 822 726	4 728 534	94 192
Etat, Organisme de sécurité sociale	1 052 160	1 204 995	-152 834
Créditeurs divers	598 299	471 778	126 521
Dettes envers l'opérateur du fonds	9 342 379	8 105 442	1 236 937
Total Fonds des Adhérents	15 899 381	14 606 650	1 292 731
Opérateur du fonds			
Dépôt et Cautionnement reçus	233 135	214 623	18 512
Personnel	1 593 692	1 089 189	504 503
Etat, Organisme de sécurité sociale	596 654	664 708	-68 054
Créditeurs divers	249 295	309 929	-60 635
Total Opérateur du fonds	2 672 776	2 278 449	394 326
Total	18 572 157	16 885 099	1 687 058

Note N°13 : Autres passifs

PA712 Autres comptes de régularisation Passif :

Cette rubrique est alimentée des charges à payer au titre de l'exercice 2021 qui s'élèvent à **632 919 Dinars**.

VI. NOTES SUR L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS TAKAFUL FAMILIAL

Note N°14- Primes Acquises

PRF11 : Primes émises et acceptées :

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2021 de **20 523 356 Dinars**. Comme précisé dans le tableau suivant :

Primes acquises / Branches	Primes émises	Annulation	Variation des Primes A Annuler	Variation des Primes Acquises Non Emises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2021
PREVOYANCE	5 442 118	84 538	53 483	16 118	1 376 297	3 911 683
MIXTE	10 145 919	744641,96	-132 111	-13 262	31 888	9 514 762
EPARGNE	7 356 706	186 176	72 562	1 051	6	7 096 911
Total	22 944 744	1 015 356	-6 066	3 907	1 408 191	20 523 356



Note N°15- Produit de Placement

PRF2 : Produits de placements

Les revenus de placements présentent un solde brut au 31/12/2021 de **4 255 836 Dinars**. Il s'agit principalement des produits des placements « ISTITHMAR MOUAJAH ».

Note N°16- Charges de sinistres

CHF11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2021 un solde net de **1 295 819 Dinars**.

CHF12 : Variation de la provision pour sinistres

La Variation de la provision pour sinistres présente au 31/12/2021 un solde net de **670 546 Dinars**.

Note N°17- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation vie totalisent **2 897 234 Dinars** en 2021 contre **2 352 380 Dinars** en 2020, soit une augmentation de **544 854 Dinars** s'analysant comme suit :

Libellé	Opérations Brutes 2021	Cessions 2021	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020	Variations nettes
Frais d'acquisition	-2 114 383	0	-2 114 383	-1 380 086	-734 297
Frais d'administration	-890 940	0	-890 940	-1 818 408	927 468
Commissions reçues des réassureurs	0	108 088	108 088	846 114	-738 025
Total	-3 005 323	108 088	-2 897 234	-2 352 380	-544 854

CHF31 : Frais d'acquisition :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2021 de **2 114 383 Dinars**. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **1 241 943 Dinars** et **872 440 Dinars**.

CHF33 : Frais d'administration :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2021 est de **890 940 Dinars**.

CHF34 : Commissions reçues des réassureurs :

Les commissions acquises au titre des opérations de cessions sont arrêtées au 31/12/2021 à **108 088 Dinars**.

Note N°18- Charges de Gestion de placements

CHF41 : Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion de placement présentent un solde au 31/12/2021 de **899 230 Dinars**.



CHF411 : Commission Moudharba :

Les commissions Moudharba du Fonds Familial sont calculées sur la base des revenus de placement du Fonds Takaful Familial.

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2021 de **763 510 Dinars**.

CHF42 : Correction de valeur sur placements :

La correction de valeur sur placement présente un solde de **250 000 Dinars** au 31/12/2021.

Elle représente la provision pour dépréciation des actions Zitouna Tamkeen.

Note N°19- Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2021 de **87 876 Dinars**.

VII. NOTES SUR L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT FONDS TAKAFUL GENERAL

Note N°20 : Primes Acquisées

PRG11 : Primes émises et acceptées :

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2021 de **52 162 999 Dinars** qui se détaille comme suit :

Branches/Primes émises	Primes	Annulations et Ristournes	Variation des Primes A Annuler	Variation des Primes Acquisées Non Emises	Prime émises et acceptées	cessions	Opérations nettes au 31/12/2021
AUTO	43 876 265	2 476 306	450 716	35 927	41 886 602	2 037 882	39 848 720
TRANSPORT	2 073 306	32 511	- 1 233	-	2 039 562	768 881	1 270 681
INCENDIE	3 117 760	30 560	- 46 968	- 2 561	3 037 671	1 939 733	1 097 938
CONSTRUCTION	542 063	410	- 1 409	-	540 244	272 141	268 103
RC	335 397	11 725	- 1 931	- 283	321 458	24 250	297 208
RDS	1 975 579	47 172	- 27 154	36 570	1 937 823	919 747	1 018 076
ASSISTANCE	3 240 411	99 048	- 23 257	- 1 050	3 117 056	1 192 719	1 924 337
MALADIE	4 392 617	48 925	33 522	49 473	4 426 687	-	4 426 687
ACCIDENT	2 098 383	66 890	- 4 552	- 15 693	2 011 248	-	2 011 248
Total	61 651 781	2 813 547	377 734	102 383	59 318 351	7 155 353	52 162 998



Note N°21 : Produits de placements

PRG2 : Produits de placements

Les revenus de placements du fonds Takaful Général présentent un solde brut au 31/12/2021 de **4 238 664 Dinars**. Il s'agit principalement des produits des placements « ISTITHMAR MOUJAH ».

Note N°22 : Charges de sinistres

CHG11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2021 un solde net de **20 477 702 Dinars**.

CHG12 : Variation des provisions pour sinistres :

Le montant de la variation des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2021 s'élève à **8 928 820 Dinars**.

Note N°23 : Variation des autres provisions techniques

CHG2 : Variation des autres provisions techniques

Le montant porté au niveau de cette rubrique correspond à la variation négative des provisions pour risques en cours qui s'élève à **691 057 Dinars** au 31/12/2021.

Note N°24 : Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non-vie totalisent **15 225 409 Dinars** en 2021 contre **15 364 054 Dinars** en 2020, soit une diminution de **138 645 Dinars** s'analysant comme suit :

Libellé	Opérations Brutes 2021	Cessions 2021	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020	Variations nettes
Frais d'acquisition	-14 648 927	0	-14 648 927	-12 879 641	-1 769 286
Variation des frais d'acquisition Reporté	1 237 230	0	1 237 230	235 770	1 001 460
Frais d'administration	-4 239 897	0	-4 239 897	-4 256 266	16 369
Commissions reçues des réassureurs	0	2 426 185	2 426 184	1 536 083	890 101
Total	-17 651 594	2 426 185	-15 225 409	-15 364 054	138 645

CHG31 : Frais d'acquisition :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2021 de **14 648 927 Dinars**. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **2 815 185 Dinars** et **11 833 743 Dinars**.

CHG33 : Frais d'administration :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2021 est de **4 239 897 Dinars**.



CHG34 : Commissions reçues des réassureurs :

Les commissions acquises au titre des opérations de cessions Général sont arrêtées au 31/12/2021 à **2 426 184 Dinars** contre **1 536 083 Dinars** au 31/12/2020.

Note N°25 : Charges de gestion des placements

CHG411 : Commissions Moudharba :

Les commissions Moudharba du Fonds Général sont calculées sur la base des revenus de placement du fonds Général.

Cette rubrique présente un solde de **906 643 Dinars** au 31/12/2021.

CHG412 : Autres charges de gestion des placements :

Les autres charges de gestion de placement présentent un solde de **1 140 419 Dinars** au 31/12/2021.

CHG42 : Correction de valeur sur placements :

La correction de valeur sur placement présente un solde de **250 000 Dinars** au 31/12/2021.

Elle représente la provision pour dépréciation des actions Zitouna Tamkeen.

Note N°26 : Autres charges techniques

CHG5 : Autres charges techniques :

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2021 de **4 655 618 Dinars**.

Note N°27 : Impôts sur le résultat

L'impôt dû sur le surplus du Fonds Général au 31/12/2021 s'élève à **703 597 Dinars**.

VIII. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT DE L'ENTREPRISE TAKAFUL ET/OU RETAKAFUL :

Note N°28 : Commission Wakala

Les commissions Wakala présentent un solde brut au 31/12/2021 de **16 717 741 Dinars**.

Note N°29 : Commission Moudharba

Les commissions Moudharba présentent un solde brut au 31/12/2021 de **1 403 490 Dinars**.

Note N°30 : Produits des placements

Les revenus de placements présentent un solde brut au 31/12/2021 de **936 705 Dinars**.

Note N°31 : Charges de gestion des placements

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2021 de **307 869 Dinars**.



Note N°32 : Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde au 31/12/2021 de **185 229 Dinars**, ils englobent principalement la récupération au titre de la TFP de l'année 2021 et la refacturation des loyers au profit des agents agréés.

Note N°33 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un montant de **12 738 514 Dinars** au 31/12/2021 qui se présentent comme suit :

Libellé	2021
Services extérieurs	1 547 686
Autres Services extérieurs	1 890 637
Charges diverses ordinaires	610 332
Charges de personnel	8 419 898
Impôts, Taxe et versements assimilés	269 961
Total	12 738 514

Note N°34 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Les dotations aux amortissements au titre de l'exercice 2021 pour les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à **580 901 Dinars**.

Note N°35- Impôt sur le résultat

L'impôt dû sur le résultat de l'exercice 2021 s'élève à **36 342 Dinars**.

ANNEXES



Annexe 8 : Tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents

	Actifs Nets 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit 2021	Actifs Nets 2021 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	0	0	0	0	0
Provisions d'Équilibrage pour fonds des adhérents	85 389	280 164	0	0	365 553
Qardh Hassan non remboursé	0	0	0	0	0
Surplus ou déficit de l'exercice 2020	1 630 164	1 630 164	0	0	0
Réinvestissement Exonérés	240 000	1 350 000			1 590 000
Surplus ou déficit de l'exercice 2021	0	0	0	2 308 421	2 308 421
TOTAL	1 955 553	0	0	2 308 421	4 263 974

Annexe 9 : Tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise d'assurance takaful et/ou rétakaful

Libellés	Capitaux propres 2020 Avant Affectation	Affectations et imputations	Augmentation de capital	Autres Mouvement	Dividendes	Résultat 2021	Capitaux propres 2021 Avant Affectation
Capital Social	25 000 000	0	0	0	0	0	25 000 000
Primes liées au capital	0	0	0	0	0	0	0
Réserves Légales	158 556	280 247	0	0	0	0	438 803
Fonds Social Zitouna	75 000	108 547	0	247	0	0	183 794
Résultats reportés	177 572	638 567	0	0	0	0	816 139
Résultat de l'exercice 2020	5 427 361	5 427 361	0	0	0	0	0
Réinvestissement Exonérés	4 760 000	4 400 000	0	0	0	0	9 160 000
Résultat de l'exercice 2021	0	0	0	0	0	5 570 726	5 570 726
TOTAL	35 598 489	0	0	247	0	5 570 726	41 169 462



Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements

Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	Valeur brute				Origine des Fonds placés(Fonds des adhérents ou entreprise Takaful)
	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente	
Placements Immobilier et Placement Immobilier en Cours	8 982 019	8 982 019	8 982 019	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	11 485 000	11 485 000	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
	1 590 000	1 590 000	0	0	Fonds des Adhérents
	1 999 999	0	0	0	Fonds des Adhérents
Parts d'OPCVM étenant uniquement des titres à revenu fixe	0	0	0	0	
Autres parts d'OPCVM	0	0	0	0	
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 400 000	23 400 000	0	0	Fonds des Adhérents
Prêts hypothécaires	0 0	0	0	0	
Autres prêts et effets assimilés	216 431	216 431	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
Dépôts auprès des entreprise cédantes	361 450	361 450	0	0	Fonds des Adhérents
Autres dépôts	12 038 800	12 038 800	0	0	Entreprise Takaful/ou Retakaful
	109 369 000	109 369 000	0		Fonds des Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	0	0	0	0	
Total	169 442 699	167 442 700	0	0	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	169 014 818	167 014 819	0	0	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que ls placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	18 656 374	18 656 374	0	0	



Annexe N° 12 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	14 972 592	16 161 087	9 432 001		
Provisions pour sinistres	6 141 348	10 247 298	17 782 758		
Total charges des sinistres	21 113 940	26 408 385	27 214 760		
Primes acquises	31 562 456	37 920 677	43 501 860		
% sinistres / primes acquises	67%	70%	63%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	16 385 908	19 062 452	16 280 412	9 018 553	
Provisions pour sinistres	3 940 643	6 407 611	12 268 762	13 230 274	
Total charges des sinistres	20 326 550	25 470 063	28 549 174	22 248 827	
Primes acquises	31 562 456	37 920 677	43 501 860	49 145 114	
% sinistres / primes acquises	64%	67%	66%	45%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Inventaire N					
Règlements cumulés	17 168 221	20 306 141	18 407 066	15 449 506	12 034 055
Provisions pour sinistres	2 970 361	5 107 604	9 979 661	9 896 555	16 796 574
Total charges des sinistres	20 138 582	25 413 746	28 386 727	25 346 061	28 830 629
Primes acquises	31 562 456	37 920 677	43 501 860	49 145 114	56 239 267
% sinistres / primes acquises	64%	67%	65%	52%	51%



Annexe 13 : Ventilations des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers
Revenu des placements immobiliers	0	0
Revenu des participations	0	0
Revenu des autres placements	9 431 205	0
Autres revenus financiers (commissions,honoraires)	0	0
Total produits des placements	9 431 205	0
Charges de gestion de placement	2 847 518	0
Commission Moudharaba	1 670 154	0
Total charges des placements	4 517 672	0

Annexe 14 : Ventilation de surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful Familial)

	PREVOYANCE	MIXTE	EPARGNE	Total
Primes	5 287 979	9 546 650	7 096 918	21 931 547
Charges de prestations	-2 190 038	-329 163	-534 109	-3 053 309
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-1 509 725	-9 086 603	-6 935 334	-17 531 662
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0	0	0	0
Solde de souscription	1 588 216	130 884	-372 525	1 346 576
Frais d'acquisition	-1 716 010	-342 756	-55 617	-2 114 384
Autres charges de gestion nettes	-899 912	212 994	-291 898	-978 816
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 615 922	-129 763	-347 515	-3 093 199
Produits nets de placements	287 402	1 131 397	924 297	2 343 096
Participation aux résultats et intérêts techniques				0
Solde financier	287 402	1 131 397	924 297	2 343 096
Primes cédées et / ou rétrocédées	-1 376 297	-31 888	-6	-1 408 191
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	1 074 825	12 119	0	1 086 944
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	14 443	1 965	6	16 414
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	93 737	14 350	3	108 089
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-193 292	-3 454	2	-196 744
Résultat technique	-933 596	1 129 064	204 260	399 728
Impôt sur Surplus de l'assurance Takaful Familial	0	0	0	0
Surplus de l'assurance Takaful Familial net d'impôt	-933 596	1 129 064	204 260	399 728
Informations complémentaires				
Montant des rachats	0	351 618	498 396	850 013
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0	0	0	0
Provisions techniques brutes à la clôture	17 333 923	29 754 642	22 581 287	69 669 852
Provisions techniques brutes à l'ouverture	15 824 198	20 668 039	15 645 954	52 138 191
A déduire				
Provisions devenues exigibles	0	0	0	0

Annexe 15 : Ventilation de surplus ou déficit par catégorie d'assurance (assurance takaful général)

	AUTO	TRANS	INCENDIE	CONSTRU	RC	DIVERS	Total
Primes acquises	39 446 732	2 040 420	2 538 287	580 570	316 514	11 316 745	56 239 267
Primes émises	41 886 602	2 039 562	3 037 671	540 244	321 459	11 492 814	59 318 351
Variation des primes non acquises	-2 439 870	858	-499 384	40 327	-4 945	-176 069	-3 079 083
Charges de prestation	-25 138 941	-414 866	-794 241	373 968	-165 530	-4 295 262	-30 434 872
Prestations et frais payés	-16 327 456	-345 751	-192 882	-47 975	-71 208	-4 209 290	-21 194 562
Charges des provisions pour prestations et diverses	-8 811 485	-69 115	-601 359	421 943	-94 322	-85 973	-9 240 310
Solde de souscription	14 307 791	1 625 554	1 744 046	954 538	150 984	7 021 483	25 804 396
Frais d'acquisition	-8 711 021	-591 068	-977 405	-4 613	-124 640	-3 002 950	-13 411 697
Autres charges de gestion nettes	-6 998 131	-522 564	-432 645	-148 320	-28 176	-765 680	-8 895 515
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-15 709 152	-1 113 631	-1 410 050	-152 933	-152 816	-3 768 630	-22 307 212
Produits nets de placements	1 579 202	38 153	75 387	60 899	14 459	173 502	1 941 602
Participation aux résultats							
Solde financier	1 579 202	38 153	75 387	60 899	14 459	173 502	1 941 602
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-281 196	-1 325 396	-2 172 266	-260 724	-44 689	-2 887 817	-6 972 088
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	135 189	322 336	101 626	684	0	157 025	716 860
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	222 305	239 667	544 856	17 000	0	-21 281	1 002 547
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	0	264 026	1 013 578	87 283	7 409	1 053 889	2 426 184
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	76 299	-499 367	-512 205	-155 758	-37 280	-1 698 185	-2 826 496
Résultat technique	254 139	50 709	-102 822	706 746	-24 652	1 728 169	2 612 290
Informations complémentaires							
Provisions pour primes non acquises clôture	21 167 327	555 102	2 545 824	1 922 908	139 206	2 887 766	29 218 133
Provisions pour primes non acquises ouverture	18 727 457	555 960	2 046 440	1 931 002	134 261	2 711 696	26 106 816
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	54 780 908	917 840	1 454 235	170 753	326 154	5 003 890	62 653 780
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	44 186 661	988 524	851 986	212 074	231 832	4 618 571	51 089 648
Autres provisions techniques clôture	0	0	0	0	0	271	271
Autres provisions techniques ouverture	0	0	0	380 822	0	310 505	691 327
A déduire							
Provisions devenues exigibles	0	0	0	0	0	0	0



Annexe 16 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance Takaful et/ou de Rétaakaful Familial

	Rattachement	Ass Family et Capit
Primes	PRF1-1° colonne	21 931 547
Charges de prestations	CHF1- 1° colonne	3 053 309
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHF2+ CHF6-1° colonne	17 531 662
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	CHF7 - PRV3 -1°colonne	0
Solde de souscription		1 346 576
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32	2 114 383
Autres charges de gestion nettes	CHF33 + CHF5 - PRF 4	978 816
Charges d'acquisition et de gestion nettes		3 093 199
Produits nets de placements	PRF2 - CHF4	2 343 096
Solde financier		2 343 096
Primes cédées et/ ou rétrocédées	PRF1 2° colonne	1 408 191
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHF1 2° colonne	-1 086 944
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHF2 2° colonne	16 414
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHF34 2° colonne	108 090
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		196 744
Résultat technique		399 728
Informations complémentaires		
Montant des rachats		850 013
Intérêts techniques bruts de l'exercice		0
Provisions techniques brutes à la clôture		69 669 852
Provisions techniques brutes à l'ouverture		52 138 191
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0



Annexe 17 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance Takaful et/ou de Rétaakaful General

	Raccordement	TOTAL
Primes acquises		
Primes émises	PRG11 1° colonne	59 318 351
Variation des primes non acquises	PRG12 1° colonne	3 079 083
Charges de prestations		56 239 267
Prestations et frais payés	CHG11 1° colonne	21 194 562
Charges des provisions pour prestations diverses	CHG12 + CHG6 1° colonne	9 240 310
Solde de souscription		25 804 396
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG32	13 411 697
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 - PRG3	8 895 515
Charges d'acquisition et de gestion nettes		22 307 212
Produits nets de placements	PRG2-CHG4	1 941 602
Solde financier		1 941 602
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRG1 2° colonne	6 972 088
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHG11 2° colonne	716 860
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHG12 + CHG2 + CHG 6 2° colonne	1 002 547
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHG34	2 426 184
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		2 826 496
Résultat technique		2 612 290
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		29 218 133
Provisions pour primes non acquises ouverture		26 106 816
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		62 653 780
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		51 089 648
Autres provisions techniques clôture		271
Autres provisions techniques ouverture		691 327
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Avril 2020, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Zitouna Takaful » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021 faisant apparaître un total combiné de 226 662 840 dinars, l'état de résultat de l'entreprise Takaful faisant apparaître un résultat de 5 570 726 dinars, l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful Familial faisant apparaître un surplus de 399 728 dinars, l'état de surplus ou déficit du fonds Takaful Général faisant apparaître un surplus de 1 908 693 dinars, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive combinée de fin de période de 3 073 636 dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA320- Provisions d'assurances Takaful Familial » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires, couverts par les contrats « Tamouil », sur les engagements techniques du Fonds Takaful Family.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, nous invitons la compagnie à veiller au respect de l'article 31 bis de l'arrêté du ministère des finances du 27 février 2001 tel que modifié par l'arrêté du ministère des finances en date du 01 mars 2016 portant adaptation du catalogue des actifs représentatifs des engagements techniques aux entreprises Takaful.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 05 avril 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

ECC-MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées en 2021 autre que les rémunérations des dirigeants :

- Lors de sa réunion du 13/03/2021, le conseil d'administration a approuvé la décision du comité de placement N°15/01-2021 relative à la souscription de 475 parts au Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « Zitouna Moucharka II », pour un montant total de 4 750 000 Dinars. Ces parts ont généré en 2021 un produit de 73 714.Dinars. La mise en place et la gestion de ce Fonds sont assurées par la société Zitouna Capital.
- Lors de sa réunion du 13/03/2021, le conseil d'administration a approuvé la décision du comité de placement N°15/01-2021 relative à la souscription de 100 parts au Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « MOURAFIK », pour un montant total de 1 000 000 Dinars. La mise en place et la gestion de ce Fonds sont assurées par la société Zitouna Capital.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont voici les principaux volumes réalisés :

- Souscription en date du 25/03/2020 de 300 parts au FCPR « ZITOUNA MOUCHARAKA I », pour un montant total de 3 000 000 Dinars. La mise en place et la gestion de ce fonds sont assurées par la société Zitouna Capital.

- En date du 21/03/2019, la société a souscrit 200 parts au Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) « ZITOUNA MOUCHARAKA I » pour un montant total de 2 000 000 Dinars. La mise en place et la gestion de ce Fonds sont assurées par la société Zitouna Capital.
- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2017 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 8 500 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	3 300 000
Participants- Family	5 200 000
Total	8 500 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
 - ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
 - ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6,25% et un complément variable de 1,75%.
 - ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 30/06/2017 et sont remboursables à la fin des 7 ans
 - ✓ Ces titres ont généré des produits en 2021 à hauteur de 680 000 Dinars
- Une convention d'assistance conclue avec la Banque Zitouna en vertu de laquelle la Zitouna Takaful couvre les cartes électroniques délivrées par la Banque Zitouna à sa clientèle en contrepartie d'une prime sur laquelle la Banque Zitouna perçoit une commission calculée au Taux de 20% TTC.
 - La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012. Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 26/12/2012.
 - La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an. Le produit total enregistré au titre de 2021 relativement à ces dépôts s'élève à 85 629 Dinars.

- La société a conclu une convention cadre avec la banque Zitouna qui est entrée en vigueur le 01/12/2012, et qui est destiné à régir les modalités d'application des contrats « Takaful Incendie Logement » liés au financement immobilier par la banque.
- La société a conclu avec la banque Zitouna une convention, en date du 25/10/2013, dont l'objet est la mise en place dans les locaux de la banque d'un service desk pour la commercialisation des produits Takaful (autre que les produits bancatakaful) et ce moyennant le paiement par la société de frais de gestion au taux de 11,8%. Ce taux est appliqué sur le montant de la contribution nette au titre de chaque contrat commercialisé.
- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 6 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	2 200 000
Participants- Family	3 800 000
Total	6 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6% et un complément variable de 2%
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 25/12/2015 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2021 à hauteur de 480 000 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération revenant au Directeur Général, en cette qualité, comprennent :
 - a) Des avantages à court terme composés d'un salaire annuel net de 240 000 Dinars applicable à compter du 01/11/2019 tel que fixé par la décision du Conseil d'Administration du 05/11/2019, des jetons de présence et indemnités qui peuvent lui être attribués en sa qualité d'administrateur.

- b) Des avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux primes d'assurances au titre du contrat de retraite complémentaire MOURAFIK et de l'indemnité de départ à la retraite.
- Le Conseil d'Administration du 22/03/2022 a décidé d'attribuer au Directeur Général un bonus brut au titre de l'exercice 2021 de 286 000 Dinars.
 - L'Assemblée Générale du 29/04/2021 a décidé de fixer le montant brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des membres des comités émanant du conseil au titre de l'exercice 2021 à 295 000 Dinars selon la répartition suivante :
 - ❖ Pour les membres du Conseil d'Administration :
 - ✓ Un montant brut de 6 000 Dinars par réunion pour le président du conseil d'administration.
 - ✓ Un montant brut de 3 000 Dinars par réunion pour les autres membres.
 - ❖ Pour les membres des comités émanant du Conseil d'Administration :
 - ✓ Un montant brut de 3 000 Dinars par réunion pour le président du comité.
 - ✓ Un montant brut de 1 500 Dinars par réunion pour les autres membres.
 - Le Conseil d'Administration du 22/03/2022 décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire lors de sa réunion du 28/04/2022, l'allocation d'un budget complémentaire brut de trois cent soixante-quinze milles Dinars (375 000 Dinars) au titre des jetons de présence de l'exercice 2021.

C.2- Les obligations et engagements de la société ZITOUNA TAKAFUL envers ses dirigeants tels qu'elles ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passifs	Charges de l'exercice	Passifs
Avantages à court termes	781 752	363 914	469 000	400 000
Avantages postérieurs à l'emploi	16 402	90 950	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0	0
Paiement en actions	0	0	0	0
Total des obligations et engagements vis-à-vis des Dirigeants	798 154	454 864	469 000	400 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 05 avril 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

ECC-MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN